



SURVOL DES THÈMES ABORDÉS DANS LE CADRE DES TABLES RONDES

Première table ronde Le 22 octobre

La première table ronde portait sur la genèse et l'évolution des garanties linguistiques inscrites dans la Loi de 1870 sur le Manitoba. Ce sujet nous a semblé tout à fait incontournable dans le contexte du 150^e anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la fédération canadienne.

De plus, la sénatrice Raymonde Gagné a présenté des remarques d'ouverture pour lancer la série de tables rondes.

Pour visionner l'enregistrement vidéo, [cliquez ici](#).

Conférenciers :

Georges Beaudry, représentant de l'Union nationale métisse Saint-Joseph

Phillipe Mailhot, historien spécialiste de l'époque du gouvernement provisoire de Louis Riel

Deuxième table ronde Le 9 novembre

La deuxième table ronde était consacrée à l'actualisation des cadres législatifs et politiques visant les langues officielles et les affaires francophones. On y a principalement parlé de la modernisation imminente de la Loi sur les langues officielles du Canada, de l'adoption de la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine en 2016 et de l'extension prochaine des services municipaux en français à l'ensemble du territoire de la ville de Winnipeg.

Conférencier et conférencières :

Pierre Foucher, avocat et professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Teresa Collins, directrice générale du Secrétariat aux affaires francophones au gouvernement du Manitoba

Nicole Young, directrice des services en français à la Ville de Winnipeg

Troisième table ronde Le 3 décembre

La troisième table ronde sera axée sur la modernisation du droit de la famille. On y présentera les principaux aspects juridiques et administratifs de cette initiative globale de modernisation. On explorera le potentiel qu'elle offre pour l'amélioration des services en français en matière de droit de la famille. Il sera notamment question des garanties linguistiques ajoutées à la Loi sur le divorce.

Conférencier et conférencières :

Rénald Rémillard, directeur général de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law

Signe Hanson, analyste principale de la politique au sein de l'Initiative de modernisation du droit de la famille à Justice Manitoba

Natalie Roberts, avocate au cabinet Pitblado de Winnipeg

Quatrième table ronde Le 15 décembre

La quatrième et dernière table ronde aura pour objet les droits à l'instruction en français en milieu minoritaire. On fera en grande partie le point sur le contenu et les répercussions anticipées de la décision que la Cour suprême du Canada a récemment rendue dans l'affaire Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c. Colombie-Britannique.

Conférenciers et conférencière :

Bernard Lesage, président de la Division scolaire franco-manitobaine

Kassy Assié, directeur des programmes de langues officielles et des services administratifs, Bureau de l'éducation française

Brigitte L'Heureux, directrice générale de la Fédération des parents de la francophonie manitobaine